



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ | ЗЕРАУЕ ΘΗΣΖΣΩ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > LA HACA A PRÉSENTÉ LE BILAN DE SA PRÉSIDENTENCE DU RÉSEAU FRANCOPHONE DES RÉGULATEURS DES MÉDIAS (REFRAM) LORS DE LA 2ÈME CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DU RÉSEAU, QUI S'EST TENUE À BRUXELLES LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2011

[A](#) [1] [+A](#) [1]

LA HACA A PRÉSENTÉ LE BILAN DE SA PRÉSIDENTENCE DU RÉSEAU FRANCOPHONE DES RÉGULATEURS DES MÉDIAS (REFRAM) LORS DE LA 2ÈME CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DU RÉSEAU, QUI S'EST TENUE À BRUXELLES LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2011

22 sep 2011



Le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM), présidé par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), du Maroc sur la période 2010-2011, a tenu sa 2ème Conférence des Présidents à Bruxelles, les 19 et 20 septembre 2011, à l'invitation du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Communauté Française de Belgique, qui en assurait la Vice-présidence.

Les 26 membres du Réseau, en provenance des pays d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient et du Canada, ainsi que les régulateurs bulgare et albanais, candidats à l'adhésion, ont participé à des sessions de travail consacrées aux statuts, compétences et missions des régulateurs francophones, à leur rôle dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias, et aux partenaires institutionnels de la régulation.

Monsieur Ahmed Ghazali, Président en exercice du Réseau, a présidé cette 2ème Conférence au cours de laquelle il a présenté le bilan d'activité de la présidence marocaine et a passé le relais à l'instance belge qui présidera le REFRAM durant les deux prochaines années.

Le bilan d'activité du REFRAM sous la présidence de la HACA du Maroc, de l'appréciation unanime de l'Assemblée des Présidents des instances francophones de régulation, se situe bien au-delà des attentes et des objectifs les plus optimistes que le Réseau s'était fixés à Marrakech en novembre 2009 au moment où la HACA avait accédé à sa présidence.

En effet, avec un séminaire thématique sur la gestion du pluralisme dans les médias audiovisuels, organisé par la HACA à Fès en novembre 2010, deux missions de transfert d'expertise au profit du Tchad, une mission d'assistance technique et de formation au profit du Niger, deux missions d'assistance juridique au profit des instances de régulation de Mauritanie et du Togo, la HACA comptabilise à son actif des actions qualitativement et quantitativement importantes. Toutes ces actions ont permis aux instances qui en ont profité de parachever leur mise à niveau juridique, institutionnelle, déontologique et organisationnelle au service notamment de la garantie du pluralisme politique dans l'audiovisuel et le contrôle et le suivi des programmes des opérateurs audiovisuels.

Outre son Président, la délégation de la HACA, présente à cette 2ème Conférence des Présidents du REFRAM est composée du Directeur Général de la Communication Audiovisuelle, Monsieur Nawfel Raghay, de Madame Rabha Zeidguy et Monsieur Mohamed Auajjar, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle qui ont, l'une et l'autre, pris la parole dans les première et deuxième sessions thématiques au nom de la HACA pour présenter respectivement le « Nouveau statut et les nouvelles missions de la HACA suite à sa constitutionnalisation » et le « Rôle de la HACA dans la promotion de l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans les médias audiovisuels ».

Fondé en 2007 à Ouagadougou, le REFRAM rassemble les autorités francophones de régulation des médias audiovisuels. Il vise à l'établissement et au renforcement des capacités de régulation des membres, aussi bien juridiques et techniques qu'opérationnelles. Il encourage et met en œuvre des projets de soutien et d'appui au profit de ses membres en organisant des actions de formation, de transfert d'expertise et de coopération. Il constitue un espace de réflexion, de débats et d'échanges d'information sur les questions d'intérêt commun.

La Conférence de Bruxelles a été conclue par la désignation à la vice-présidence de l'instance de régulation du Tchad à la Vice-présidence et la passation de flambeau à la Présidence belge, et ce après avoir adopté une nouvelle Feuille de route 2012-2013 du Réseau, qui sera déclinée en plan d'action par la nouvelle présidence belge. Le Réseau s'est également vu renforcé par l'adhésion de deux nouvelles instances de régulation à savoir le Conseil National de Radio Télévision albanais et le Conseil des Médias Electroniques de Bulgarie.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>